SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE



SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 27 octobre 2026
(23)

[*Français*]

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable Peter Harder, c.p., (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Batters, Burey, Downe, Harder, c.p., Petitclerc, Surette, Varone, White et Yussuff (10).

Autres sénateurs présents : L'honorable sénatrice Tucker (1).

Participent à la réunion : François Delisle et Dana Phillips, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 18 juin 2026, le comité poursuit son examen du cas de privilège concernant la fuite de renseignements relatifs au premier rapport du Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir.

TÉMOINS :

Sénat du Canada :

Shaila Anwar, greffière du Sénat et greffière des Parlements;

Jodi Turner, greffière adjointe et directrice, Direction des comités.

Chambre des communes :

Eric Janse, greffier de la Chambre des communes;

Jeffrey LeBlanc, sous-greffier, Procédure.

À titre personnel :

L'honorable Pamela Wallin, O.C., S.O.M, ancienne sénatrice (*par vidéoconférence*).

Jodi Turner et Eric Janse font chacun une déclaration puis, avec Shaila Anwar et Jeffrey LeBlanc, répondent aux questions.

À 10 h 28, la séance est suspendue.

À 10 h 33, la séance reprend.

L'honorable Pamela Wallin fait une déclaration puis répond aux questions.

À 11 h 6, le comité discute d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que la greffière du comité obtienne des renseignements supplémentaires auprès de la Direction des services d'information du Sénat concernant le suivi de la documentation du Sénat liée au Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir.

Il est convenu que les analystes de la Bibliothèque du Parlement préparent un résumé des témoignages entendus jusqu'à présent sur cas de privilège.

À 11 h 10, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Céline Ethier